

Innoviris : STEM Sciences & Climat

Objectifs

Dans le cadre de la promotion des sciences et des technologies, un appel à projets STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) de sensibilisation ayant pour thème 'Sciences & Climat' vient d'être lancé.

L'appel vise à soutenir financièrement des microprojets de sensibilisation des jeunes bruxellois au fonctionnement des phénomènes scientifiques climatiques et aux mécanismes modifiant le climat. Innoviris soutiendra des projets qui sensibilisent aux sciences en abordant, par exemple, la climatologie, la glaciologie, le cycle du carbone ou de l'eau, l'effet de serre, l'utilisation durable de l'énergie, la consommation durable...

Durée : La demande peut être introduite au plus tard le 3 juin 2021.

Porteur(s) : [ASBL](#) [Centre de Recherche](#)
[Entreprise](#) [Haute Ecole](#)

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles :

- les HE et CR bruxellois.
- toute structure ou entité dotée d'une personnalité juridique ayant au moins un siège d'exploitation sur le territoire de la RBC.

La **priorité sera accordée à l'association de deux ou plusieurs acteurs** éligibles pour une même action.

Les projets doivent :

- cibler les bruxellois et bruxelloises ;
- sensibiliser aux sciences, aux technologies et/ou à l'innovation par une activité adaptée au public cible ;
- présenter de manière explicite la méthodologie du projet, la démarche pédagogique prévue pour atteindre l'objectif ainsi que l'impact attendu du projet ;
- offrir la gratuité de participation à l'action pour le public ;
- se dérouler entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022.

La demande peut être introduite **au plus tard le 3 juin 2021** :

- pour les projets portés par un seul bénéficiaire : via Irisbox (uniquement les projets portés par un seul bénéficiaire).
- pour les projets portés par plusieurs bénéficiaires : en envoyant le formulaire par mail à funding-request@innoviris.brussels.

Plus d'informations [ICI](#)

Budget

Montant maximal du subsidé :

- pour les projets portés par un seul bénéficiaire : 10.000€.
- pour les projets portés par plusieurs bénéficiaires : 12.000€ par bénéficiaire (les partenaires s'engagent ensemble sur le projet mais chaque bénéficiaire se verra attribué un subsidé en son nom).

La subvention permet de couvrir les frais suivants : frais de personnel, frais de fonctionnement directement liés à l'exécution du projet, frais généraux (max 10% des frais de personnel salarié et de fonctionnement), amortissement des frais d'investissement, sous-traitance.

Directives comptables disponibles [ICI](#)

Baillleur de fonds

- **Innoviris**

Mots-clés

[Climat](#) [Jeunesse](#)
[Sensibilisation aux sciences](#)

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)
- Louise GONDA (gonda.l@synhera.be)

Critères de sélection

Les critères d'évaluation seront :

- le caractère innovant ou la qualité scientifique du projet de sensibilisation, de promotion ou vulgarisation des sciences et de l'innovation ;
- le cas échéant, le caractère créatif et ludique des activités proposées ;
- la qualité et l'expérience professionnelle du personnel de l'entreprise candidate, ainsi que la qualité de l'encadrement scientifique, technique et fonctionnel du projet ;
- l'adéquation des ressources par rapport au projet ;
- la qualité d'un éventuel partenariat avec un acteur scientifique ;
- l'impact du projet sur le public ciblé quantitativement et qualitativement ;
- l'impact économique et/ou sociétal du projet pour la Région ;
- les efforts des promoteurs pour promouvoir l'égalité des chances et sensibiliser les groupes défavorisés.